Daniel Crecelius (U. de Californie, Los Angeles) insiste sur l'importance des emprunts faits par Ǧabartī dans sa chronique pour les périodes antérieures à sa naissance et celle de sa jeunesse, c'est-à-dire jusqu'aux environs de 1776-1777. D.C. montre que le célèbre chroniqueur s'appuyait sur les œuvres de ses précédesseurs sans généralement l'avouer, en particulier sur Aḥmad Kathudā ʿAzabān al-Damurdāšī et Aḥmad Ǧelebī ibn ʿAbd al-Čanī.

ʿAbd al-Karīm Rāfiq (U. De Damas) analyse l'apport de trois œuvres syriennes du XVIIIe siècle pour la connaissance de l'Égypte, et souligne l'importance des auteurs syriens pour l'étude de l'histoire de la vallée du Nil durant cette période. Le récit de voyage d'al-Nābulsī, *al-Ḥaqīqa wa-l-maǧāz* (édité sous forme de copie Xérox au Caire par Harīdī en 1986, et publié par al-Hay'at al-miṣriyya li-l-kitāb, accompagné d'un fort utile index) apporte un précieux éclairage sur la vie intellectuelle au Caire à la fin du XVIIe siècle. Le recueil de biographie de Murādī, *Silk al-Durar*, bien que ne comportant que 32 notices sur l'Égypte, complète souvent l'œuvre de Ǧabartī, auteur avec lequel Murādī était d'ailleurs en relation. Enfin la chronique de Ḥasan ibn al-Ṣiddīq, *Ġarā'ib al-badā'iʿ wa ʿaǧā'ib al-waqā'iʿ*, est une source fondamentale sur les campagnes militaires égyptiennes en Syrie entre 1770 et 1772.

Afaf Lutfi al-Sayyid Marsot (U. de Californie, Los Angeles) propose une comparaison des œuvres de Niqūla al-Turk et de Ǧabartī concernant l'expédition d'Égypte. Mettant l'accent sur les milieux très différents auxquels appartenaient les deux auteurs, A. L. montre comment ces dissemblances se traduisent au niveau de la relation des événements. En outre elle met bien en évidence les différences marquant les trois œuvres de Ǧabartī : *Tārīḫ muddat al-Farānsīs*, *Mazhar al-taqdīs* et *ʿAǧā'ib al-āṯār*.

Dans la dernière contribution, T. Philipp (U. Friedrich Alexander, Allemagne) montre comment était perçue la Révolution française et ses idées dans les œuvres de Ǧabartī.

D. Crecelius reconnaît que beaucoup de questions concernant ces sources demeurent pour l'instant dans l'ombre, en particulier l'accès des auteurs aux documents officiels, le rôle des traditions orales, les liens entre les chroniques du XVIIIe siècle et celles des deux siècles précédents. Brièvement abordé par J. Hathaway, il conviendrait aussi de faire le point sur les influences réciproques entre cultures arabe et ottomane, car indéniablement l'œuvre de la plupart de ces chroniqueurs se situe à leur confluent.

Michel TUCHSCHERER
(Institut français d'études anatoliennes, Istanbul)

Timothy MITCHELL, *Colonizing Egypt*. The American University in Cairo Press, Le Caire, 1989. 218 p. Notes, bibliographie, index.

Partiellement repris d'une thèse de doctorat soutenue à Princeton, le petit livre de Timothy Mitchell n'est pas, comme son titre pourrait le laisser croire, une histoire de la colonisation anglaise de l'Égypte. Son objet est à la fois plus modeste en étendue et plus ambitieux dans ses visées. Il s'agit, explique l'auteur dans la préface, « d'explorer les méthodes particulières d'ordre et de vérité qui caractérisent l'Occident moderne » et d'en examiner l'effet « à travers une

BCAI 9 (1992) T. Mitchell: Colonizing Egypt, recensé par G. Alleaume
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

relecture de l'impact colonial de l'Europe sur l'Égypte du XIXe siècle ». La démonstration s'organise en cinq chapitres d'importance à peu près égale et respectivement intitulés :

1. Egypt at the exhibition.
2. Enframing.
3. An appearance of order.
4. After we have captured their bodies.
5. The machinery of truth.

Plus court, un sixième chapitre (« The philosophy of the thing ») tient lieu de conclusion.

Dès la table des matières apparaissent donc les références intellectuelles de l'auteur : Heidegger, Derrida, Foucault, et quelques autres seront largement mis à contribution. Timothy Mitchell, très honnêtement, l'avoue dès la première page. Et pourquoi pas, d'ailleurs : s'il s'agit vraiment d'étudier les spécificités de l'ordre colonial qui se met en place dans l'Égypte du XIXe siècle, la démarche est séduisante. Le malheur est que tout au long des 180 pages de son étude, Timothy Mitchell se contente d'illustrer d'exemples tirés de l'histoire égyptienne des démonstrations faites ailleurs. Son exposé n'est qu'un montage de citations empruntées à ses auteurs favoris, entrelardées de développements (souvent forcés ou franchement erronés), qui doivent toute leur information à des sources secondaires. Passé le brillant préambule, on est donc vite déçu : aucune érudition nouvelle, aucun effort d'analyse conceptuelle, mais un simple calque, une imitation servile de théories glosées parfois jusqu'à la caricature.

Car derrière les grands maîtres mobilisés pour fournir un arsenal méthodologique impressionnant, l'information historique est indigente. De la transformation de l'appareil politique et administratif égyptien, T.M. ne sait à peu près rien. Il n'a jamais vu le moindre document original et n'a même qu'une idée vague des termes qui le décrivent. Il serait trop long de dresser le bêtisier des erreurs accumulées dans ce domaine. Je me contenterai d'en citer quelques-unes, qui ont en outre le mérite de donner une idée des procédés dont l'argumentaire est tramé.

Car pour les besoins de sa démonstration, Timothy Mitchell n'hésite pas, le cas échéant, à inventer de toute pièce les notions ou les institutions qui lui font défaut dans la réalité. « L'instruction publique » (p. 87) n'a jamais existé en Égypte qu'en français et l'expression arabe donnée pour équivalente (*al-tarbiyya al-ʿumūmiyya*) est totalement absente de la langue administrative. Si cet épouvantable gallicisme apparaît dans le *Muršid* de Rifāʿa, c'est parce que le texte en est directement repris d'ouvrages français. Dans l'administration égyptienne, on ne connaît longtemps qu'une « Direction des Écoles » (*Dīwān* puis *Niẓārat al-madāris*) et ce n'est que dans le dernier quart du siècle qu'apparaît une transposition approximative de l'expression française, *Niẓārat al-maʿāfir*.

De la même façon, les inspectorats (*tafātīš*) mis en place dans les provinces ne sont pas les instruments d'un formidable réseau d'espionnage de la population (p. 34), mais tout simplement les services administratifs chargés de la gestion des domaines de l'État. Les registres en sont conservés aux Archives nationales du Caire : il n'est que de les regarder pour se faire une idée de leur activité. Si Timothy Mitchell s'en était donné la peine, il saurait qu'on s'y soucie moins

BCAI 9 (1992) T. Mitchell: Colonizing Egypt, recensé par G. Alleaume
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

du contrôle de la population que de rendements céréaliers. Les *ǧurnālāt* ne sont pas davantage des rapports d'espionnage mais de simples sommiers rendant compte de l'activité administrative des services de l'État : ils servent à contrôler l'activité des fonctionnaires, pas celle de l'ensemble de la population. Du reste le terme n'a pas été « importé d'Europe » (p. 40) : le mot comme la chose sont hérités de la pratique administrative ottomane.

Le *Qānūn al-filāḥa* (p. 41) promulgué en 1830 ne vise pas à organiser la totalité de la production agricole. C'est une loi d'orientation destinée à aider les ingénieurs, chefs de cultures, gouverneurs de district ou de province dans leur tâche administrative. Elle assigne les lignes de fond de la politique économique de l'État sur la part de l'agriculture dont il a le contrôle, essentiellement les grands domaines qui se multiplient à partir de 1820 et qui forment le fer de lance du remembrement du territoire et de la reconquête des sols. Il serait absurde de vouloir en faire le principe général et exclusif de l'organisation de l'argriculture égyptienne dans son ensemble.

Tous ces exemples sont tirés du chapitre 2, qui doit tout au *Surveiller et punir* de Michel Foucault. Il va sans dire que de glissements en interprétations forcées, d'erreurs en extrapolations, T.M. peut aisément dresser un tableau des campagnes égyptiennes qui soit digne d'illustrer l'analyse que son illustre devancier faisait de la mise en place des procédures disciplinaires accompagnant la formation de l'État moderne. Aux théories de son maître à penser, il ne lui reste, pour boucler sa démonstration, qu'à ajouter que ce système de surveillance généralisée était « une invention coloniale » (p. 35). C'est chose faite, au prix d'un petit détour par l'extérieur. Il suffit en effet que le frère de Jeremy Bentham ait mis en application le principe panoptique dans des manufactures établies en Russie, dans une région récemment conquise sur l'Empire ottoman, pour que l'on puisse tenir pour acquis que « le principe panoptique a été mis en pratique sur la frontière coloniale de l'Europe avec l'Empire Ottoman »! Au lecteur d'en déduire aussitôt, qu'une fois installée sur ses frontières le principe panoptique a nécessairement gagné l'ensemble du domaine ottoman.

Notons que le procédé est utilisé chaque fois qu'un exemple égyptien fait défaut. Ce qui nous vaut, par exemple, un long développement (p. 44-52) sur les « maisons kabyles », d'après Bourdieu, et les implantations coloniales d'Algérie, pour traiter des villages modèles et de la façon dont ils contribuent à « l'encadrement » de la population. La loi de ʿAlī pacha Mubārak sur les logements ouvriers aurait pourtant pu fournir un meilleur prétexte. Mais comme bien d'autres, elle est totalement ignorée de l'auteur.

Pour finir, ajoutons que la soumission dans laquelle Timothy Mitchell se maintient à l'égard de ses modèles le conduit à se faire une représentation totalement européocentrée de l'histoire de l'Égypte. De Muḥammad ʿAlī à Cromer, tout ce qui change ou se transforme dans la vallée du Nil est emprunté à l'Europe. La médiation de la Turquie est systématiquement passée sous silence. Elle est pourtant décisive dans les domaines où se joue le plus la mutation des systèmes d'autorité, à commencer par la réforme militaire et la formation des centres d'enseignement qui lui sont liés. Quant aux développements endogènes, générés par la croissance d'une administration provinciale de plus en plus indépendante du cadre impérial, ils ne sont pas même évoqués : la réorganisation judiciaire (abolition du Qādī al-ʿAskar, institution de la Gamʿiyyat al-Ḥaqqāniyya) aurait pourtant pu donner matière à de fructueuses analyses. Mais l'auteur, visiblement, n'en connaît rien.

BCAI 9 (1992) T. Mitchell: Colonizing Egypt, recensé par G. Alleaume
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

L'assimilation des réalités égyptiennes aux représentations que s'en fait l'Europe est systématique dans le premier chapitre consacré aux expositions universelles. Analysant les pavillons égyptiens des expositions de 1867 ou de 1889, T.M. y voit une heureuse illustration de l'essai de Derrida sur la « mise en spectacle » du monde. Le constat en soi n'a déjà rien de si surprenant : la participation impliquait à elle seule l'adoption des règles du genre. Mais elle était plus encore un moyen de propagande et c'est très délibérément que l'on donnait de l'Égypte ce que l'Europe aimait à en voir. Les khédives, pour ce faire, eurent toujours le soin de confier à des entrepreneurs français la conception et la réalisation de leurs pavillons. Rien d'étonnant, donc, à retrouver dans leurs œuvres les traits distinctifs de ces produits de l'architecture éphémère. Et il faut beaucoup de naïveté (ou de malhonnêteté) pour en conclure que l'Égypte en était réellement rendue à se voir ainsi.

Ghislaine ALLEAUME
(C.R.H. — E.H.E.S.S., Paris)

Henry LAURENS, *Le royaume impossible. La France et la genèse du monde arabe*. Armand Colin, Paris, 1990. 206 p.

Le *Royaume impossible* est un essai sur les relations entre « la France et le monde arabe dans le siècle qui suit l'Expédition d'Égypte » (p. 8). Il est né, nous dit l'auteur, d'une interrogation sur la vision du monde arabe et musulman dont la France est, au début du XIXe siècle, l'héritière et sur la façon dont elle se transforme et se recompose au contact des réalités auxquelles une politique des plus actives dans l'espace ottoman la conduit à se heurter de plus en plus fréquemment jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. L'enquête est conduite à travers l'étude de quelques moments privilégiés, tenus pour révélateurs de ces rencontres : de l'expédition d'Égypte à l'établissement du mandat français sur la Syrie, ce sont « ceux où l'on projette la constitution d'un royaume arabe » qui soit à la fois « agent de civilisation, de francisation, mais aussi d'émancipation nationale ».

Si l'expression est évidemment empruntée à la politique algérienne de Napoléon III, elle reçoit ici une définition beaucoup plus large. Elle s'applique aussi bien à la faveur active accordée par la France aux Khédives d'Égypte (chapitre 2), qu'à la politique « arabe » d'Ibrāhīm pacha en Syrie (chapitre 4); au projet de création d'un royaume arabe à Damas après la crise de 1860 (chapitre 5), qu'aux diverses revendications panarabes ou islamiques qui apparaissent dans l'Empire ottoman postérieurement à 1876, à la faveur des crises confessionnelles ou nationalitaires (chapitre 6). L'exposé se développe en conséquence selon un plan à la fois géographique, chronologique et thématique.

Le premier chapitre (« La France ») livre la clé de la démarche. Revenant sur des thèmes qu'il a déjà traités ailleurs, Henry Laurens rappelle comment se forme, dans le courant du XVIIIe siècle, une philosophie de l'histoire qui inscrit pour la première fois le devenir des sociétés humaines dans un processus d'évolution continu en lui assignant pour fin ultime l'établissement de l'état de « civilisation ». Défini d'abord comme l'union enfin réalisée de l'état de nature (et

BCAI 9 (1992) T. Mitchell: Colonizing Egypt, recensé par G. Alleaume
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net